

## LA SCIOMACHIE

ET FESTINS

FAITS A ROME AU PALAIS DE MON SEIGNEUR REVERENDISSIME CARDINAL DU BELLAY

POUR L'HEUREUSE NAISSANCE

DE MON SEIGNEUR D'ORLÉANS

*Le tout extrait*

D'UNE COPIE DES LETTRES ESCRITES A MON SEIGNEUR LE REVERENDISSIME

CARDINAL DE GUISE

PAR M. FRANÇOIS RABELAIS

DOCTEUR EN MEDICINE

Au troisieme jour de fevrier MDXLIX, entre trois et quatre heures du matin, nasquit au chasteau de Saint-Germain-en-Laye

Duc d'Orléans, filz puisné du tres chrestien Roy de France Henry de Valois, second de ce nom, et de tres illustre Madame Catharine de Medicis, sa bonne espouse. Cestuy propre jour, en Rome, par les banques fut un bruit tout commun sans autheur certain de ceste heureuse naissance, non seulement du lieu et jour susdits, mais aussi de l'heure, savoir est environ neuf heures, selon la supputation des Romains. Qui est chose prodigieuse et admirable, non toutesfois en mon endroit, qui pourrois alleguer, par les histoires grecques et romaines, nouvelles insignes, comme de batailles perdues ou gagnées à plus de cinq cens lieues loing, ou autre cas d'importance grande, avoir esté semées au propre et mesme jour, voire devant, sans autheur cognu. Encores en vismes nous semblables à Lyon pour la journée de Pavie, en la personne du feu seigneur de Rochefort, et recentemente à Paris au jour que combattirent les seigneurs de Jarnac et Chastaigneraye : mille autres. Est un point sus lequel les Platoniques ont fondé la participation de divinité es dieux tutelaires, lesquels nos théologiens appellent anges gardians. Mais ce propos excederoit la juste quantité d'une epistre. Tant est que l'on creut par les banques cestes nouvelles si obstinement que plusieurs de la part Françoise, sur le soir, en firent feuz de joie et marquerent de croye blanche sus leurs calendriers ceste fauste et heureuse journée. Sept jours après furent ces bonnes nouvelles plus au plein aveérées par quelques courriers de banque, venans uns de Lyon, autres de Ferrare.

Mes seigneurs les reverendissimes cardinaux françois qui sont en ceste court romaine, ensemble le seigneur d'Urfé, ambassadeur de sa Majesté, non avans autre advis particulier, delayoient tousjours à declairer leur joye et alaigresse de ceste tant desirée naissance, jusques à ce que le seigneur Alexandre Schivanoia, gentilhomme mantuan, arriva au premier jour de ce mois de mars,

expressement envoyé de la part de Sa Majesté pour acertainer le Pere Saint, les cardinaux françois et ambassadeur de ce que dessus. Adonques furent faits de tous costés festins et feuz de joye, par trois soirs subsequens.

Mon seigneur reverendissime cardinal du Bellay, non content de ces menues et vulgaires significacions de liesse pour la naissance d'un si grand prince, destiné à choses si grandes en matiere de chevalerie et gestes heroïques, comme il appert par son horoscope, si une fois il eschappe quelque triste aspect en l'angle occidental de la septieme maison, voulut (par maniere de dire) faire ce que fait le seigneur Jean Jordan Ursin, lorsque le roi François d'heureuse memoire obtint la victoire à Marignan. Iceluy, voyant par la part ennemie, à un faux rapport, estre faits feuz parmy les rues de Rome, comme si ledit roy eust perdu la bataille, quelques jours après, adverty de la verité du succes de sa victoire, acheta cinq ou six maisons contiguës en forme d'isle, près mons Jordan, les fait emplir de fagots, falourdes et tonneaux, avec force pouldre de canon, puis meit le feu dedens. C'estoit une nouvelle Alosis, et nouveau feu de joye. Ainsi vouloit ledit seigneur reverendissime, pour declairer l'exces de son alaigresse pour cestes bonnes nouvelles, faire, quoy qu'il coustast, quelque chose spectable, non encores veue en Rome de nostre memoire. Non la pouvant toutesfois executer à sa fantaisie et contentement, obstant quelque maladie survenue en cestuy temps audit seigneur ambassadeur, auquel le cas touchoit pareillement à cause de son estat, fut relevé de ceste perplexité par le moyen du seigneur Horace Farnese, duc de Castres, et des seigneurs Robert Strossi et de Maligni, lesquels estoient en pareille combustion. Ils mirent quatre testes en un chaperon. Enfin, après plusieurs propos mis en deliberation, resolutent une Sciomachie, c'est-à-dire un simulacre et representation de bataille, tant par eaue que par terre.

La naumachie, c'est-à-dire le combat par eau, estoit designé au dessus du pont Aelian, justement devant le jardin secret du chasteau saint Ange, lequel de memoire eternelle Guillaume du Bellay, feu seigneur de Langey, avoit avec ses bandes fortifié, gardé, et deffendu bien long temps contre les lansquenetz qui depuis saccagerent Rome. L'ordre d'iceluy combat estoit tel que cinquante menuz vaisseaux, comme fustes, galiotes, gondoles et fregates armées, assailleroient un grand et monstrueux galion composé de deux les plus grans vaisseaux qui fussent en ceste marine, lesquels on avoit fait monter d'Hostie et Porto à force de heufles. Et, après plusieurs ruses, assautz, repousemens, et autres usances de bataille navale, sus le soir l'on mettroit le feu dedens iceluy galion. Il y eust eu un terrible feu de joye, veu le grand nombre et quantité de feuz artificielz qu'on avoit mis dedans. Ja estoit iceluy galion prest à combattre, les petits vaisseaux prestz d'assaillir, et peintz selon les livrées des capitaines assaillans, avecques la pavesade et chorme bien galante. Mais ce combat fut ohmis, à cause d'une horrible crue du Tybre et vorages par trop dangereuses, comme vous savez que c'est un des plus inconstans fleuves du monde, et croit inopinément, non seulement par esgoutz des eaues tombantes des montaignes à la fonte des neiges ou autres pluies, ou par regorgemens des lacs qui se deschargent en iceluy, mais encores par maniere plus estrange par les vents austraux qui, soufflans droit en sa boucque près Hostie, suspendans son cours et ne luy donnans lieu de s'escouler en ceste mer Hetrusque, le font enfler et retourner arriere, avec miserable calamité, et vastation des terres adjacentes. Adjoint aussi que deux jours devant avoit esté fait naufrage d'une des gondoles, en laquelle s'estoient jettez quelques matachins imperitz de la marine, cuidans fan-

farer et bouffonner sus eue, comme ilz font tres bien en terre ferme. Telle naumachie estoit assignée pour le dimenche, dixieme de ce mois.

La sciomachie par terre fut faite au jeudi subsequent. Pour laquelle mieux entendre est à noter que, pour icelle aptement parfaire, fut eslue la place de Saint Apostollo, parce qu'après celle d'Agone c'est la plus belle et longue de Rome, par ce aussi et principalement que le palais dudit seigneur reverendissime est sus le long d'icelle place. En icelle donc, devant la grand'porte d'iceluy palais, fut, par le deseing du capitaine Jean Francisque de Monte Melino, erigé un chasteau en forme quadrangulaire, chascune face duquel estoit longue d'environ vingt et cinq pas, haute la moitié d'autant, comprenant le parapete. A chascun angle estoit erigé un tourrion à quatre angles acutz, desquelz les trois estoient projettez au dehors; le quatrieme estoit amorti en l'angle de la muraille du chasteau. Tous estoient percés pour canonnières par chascun des flans et angles interieurs en deux endroits, savoir est, au dessus et au dessous du cordon. Hauteur d'iceux avecques leur parapete, comme de ladite muraille. Et estoit icelle muraille, pour la face principale qui regardoit le long de la place, et le contour de ses deux tourrions, de fortes tables et esses jusques au cordon; le dessus estoit de brique, pour la raison qu'orrez par cy après. Les autres deux faces avec leurs tourrions estoient toutes de tables et limandes. La muraille de la porte du palais estoit pour quartre face. Au coing de laquelle, par le dedans du chasteau, estoit erigé une tour quarrée de pareille matiere, haute trois fois autant que les autres tourrions. Par le dehors tout estoit aptement joint, collé et peint, comme si fussent murailles de grosses pierres entaillées à la rustique, telle qu'on voit la grosse tour de Bourges. Tout le circuit estoit ceint d'un fossé large de quatre pas, profond d'une demie toise et plus. La porte estoit selon l'advenue de la porte grande du palais, eslevée pour le machicoulis environ trois pieds plus haut que la muraille, de laquelle descendoit un pont levis jusques sus la contrescarpe du fossé.

Au jour susdit, xiii de ce mois de mars, le ciel et l'air semblerent favoriser à la feste. Car l'on n'avoit de long temps veu journée tant claire, serene et joyeuse comme icelle fut en toute sa durée. La frequence du peuple estoit incroyable. Car, non seulement les seigneurs reverendissimes cardinaux, presque tous les evesques, prelatz, officiers, seigneurs et dames et commun peuple de la ville y estoient accouruz, mais aussi des terres circonvoisines à plus de cinquante lieues à la ronde estoient convenuz nombre merueilleux de seigneurs, ducz, comtes, barons, gentilzhommes, avecques leurs femmes et familles, au bruit qui estoit couru de ce nouveau tournoy, aussi qu'on avoit veu es jours precedens tous les brodeurs, tailleurs, recameurs, plumaciers et autres de telz mestiers employez et occupez à parfaire les accoustremens requis à la feste. De mode que, non les palais, maisons, loges, galeries et eschaffautz seulement estoient pleins de gens en bien grande serre, quoy que la place soit des plus grandes et spacieuses qu'on voye, mais aussi les toitz et couvertures des maisons et eglises voisines. Au milieu de la place pendoient les armoiries de mondit seigneur d'Orléans, en bien grande marge, à double face, entournoies d'un joyeux feston de myrtes, lierres, lauriers et orangiers, mignonnement instrophées d'or clinquant, avec ceste inscription :

*Cresee, infans, fatis nec te ipse vocantibus aufer.*

Sus les xviii heures, selon la supputation du pays, qui est entre une et deux après midy, ce pendant que les combatans soy mettoient en armes, entrerent

dedens la place les deux caporions Colonois, avecques leurs gens embastonnez, assez ma. en poinct. Puis survindrent les Suisses de la garde du Pape, avecques leur capitaine, tous armez à blanc, la pique au poing, bien en bon ordre, pour garder la place. Alors, pour temporiser et esbattre l'assemblée magnifique, furent laschez quatre terribles et fiers taureaux. Les premier et second furent abandonnez aux gladiateurs et bestiaires à l'espée et cappe. Le tiers fut combattu par trois grands chiens corses, auquel combat y eut de passe-temps beaucoup. Le quart fut abandonné au long bois, savoir est pieques, par-tusanes, halebardes, corsecques, espieuz boulonnois, parce qu'il sembloit trop furieux, et cust pu faire beaucoup de mal parmy le menu peuple.

Les taureaux desconfitz, et la place vuide du peuple jusques aux barrieres, survint le Moret, archibouffon d'Italie, monté sus un bien puissant roussin, et tenant en main quatre lances liées et bantées dedans une, soy vantant de les rompre toutes d'une course contre terre. Ce qu'il essaya, fierement picquant son roussin; mais il n'en rompit que la poignée, et s'accoutra le bras en coureur buffonique. Cela fait, en la place entra, au son des fifres et tabours, une enseigne de gens de pied, tous gorgiasement accoustrez, armés de harnois presque tous dorez, tant picquiers qu'esculptiers, en nombre de trois cens et plus. Iceux furent suivis par quatre trompettes, et un estanterol de gens de cheval, tous serviteurs de Sa Majesté, et de la part françoise, les plus gorgias qu'on pourroit souhaiter, nombre de cinquante chevaux et davantaige. Lesquelz, la visiere haulsée, feirent deux tours le long de la place en grande alai-gresse, faisans poppizer, bondir et penader leurs chevaux, uns parmy les autres, au grand contentement de tous les spectateurs. Puis se retirerent au bout de la place à gauche, vers le monastere de Saint Marcel. D'icelle bande, pour les gens de pied, estoit capitaine le seigneur Astorre Baglion, l'enseigne duquel et escharpes de ses gens estoit de couleurs blanc et bleu. Le seigneur duc Horace estoit chef des hommes d'armes, desquelz volontiers j'ay cy dessous mis les noms, pour l'honneur d'iceux.

L'Excellence dudit seigneur Duc.  
Paulle Baptiste Fregose.  
Flaminio de Languillare.  
Alexandre Cinquin.  
Luca d'Onane.  
Theobaldo de la Molare.  
Philippe de Serupis.

Dominique de Massimis.  
P. Loïs Capisucco.  
J. P. Paulle de la Cecca.  
Bernardin Piovene.  
Ludovic Cosciari.  
Jean Paulle, escuyer de Son Excellence.

Tous en harnois dorez, montez sur gros coursiers, leurs pages montez sus genetz et chevaux tures pour le combat à l'espée.

La livrée de Son Excellence estoit blanc et incarnat, laquelle pouvoit on voir es habillemens, bardes, caparassons, pennaches, panonceaux, lances, fourreaux d'espées, tant des susdits chevaliers que des pages et estaffiers qui les suivoient en bon nombre. Ses quatre trompettes, vestus de casaquins de velours incarnat, descouppé et doublé de toille d'argent. Son Excellence estoit richement vestue sus les armes d'un accoustrement fait à l'antique, de satin incarnat broché d'or, couvert de croissans estoffés en riche broderie de toille et canetille d'argent. De telle parure estoient semblablement vestuz et couvers tous les hommes d'armes susdits, et leurs chevaux pareillement. Et n'est à obmettre qu'entre les susdits croissans d'argent à haut relief, par certains cadres estoient en riche broderie posées quatre gerbes recamées à couleur verte, autour desquelles estoit escrit

ce mot, FLAVESCENT : voulant signifier (selon mon opinion) quelque sienne grande esperance estre prochaine de maturité et jouissance.

Ces deux bandes ainsi escartées, et restant la place vuide, soudain entra, par le costé droit du bas de la place, une compagnie de jeunes et belles dames richement atournées, et vestues à la nymphale, ainsi que voyons les nymphes par les monuments antiques. Desquelles la principale, plus eminente et haute de toutes autres, representant Diane, portoit sus le sommet du front un croissant d'argent, la chevelure blonde esparsée sur les espauls, tressée sus la teste avec une guirlande de laurier, toute instrophée de roses, violettes, et autres belles fleurs; vestue, sus la sottane et verdugalle, de damas rouge cramoi à riches broderies, d'une fine toile de Cypre toute battue d'or, curieusement pliée, comme si fust un rochet de cardinal, descendant jusques à my jambe, et, par dessus, une peau de léopard bien rare et precieuse, attachée à gros boutons d'or sus l'épaule gauche. Ses botines dorées, entaillées, et nouées à la nymphale, avec cordons de toile d'argent. Son cor d'ivoire pendant souz le bras gauche; sa trousse, precieusement recamée et labourée de perles, pendoit de l'espaule droite à gros cordons et houppes de soye blanche et incarnate. Elle, en main droite, tenoit une dardelle argentée. Les autres nymphes peu differoient en accoustrements, exceptez qu'elles n'avoient le croissant d'argent sus le front. Chacune tenoit un arc turquois bien beau en main, et la trousse comme la premiere. Aucunes sus leurs rochetz portoient peaux d'africanes, autres de loup cerviers, autres de martes calabroises. Aucunes menioient des levriers en lesse, autres sonnoient de leurs trombes. C'estoit belle chose les voir. Ainsi soy pourmenans par la place, en plaisans gestes comme si elles allasent à la chasse, advint qu'une du troupeau, soy amusant à l'escart de la compagnie pour nouer un cordon de sa botine, fut prise par aucuns soudars sortiz du chasteau à l'improviste. A ceste prise fut horrible effroy en la compagnie. Diane hautement crioit qu'on la rendist, les autres nymphes pareillement en cris piteux et lamentables. Rien ne leur fut respondu par ceux qui estoient dedens le chasteau. Adonques, tirans quelque nombre de flesches par dessus le parapete, et fierement menassans ceux du dedans, s'en retournerent portans faces et gestes au retour autant tristes et piteuses comme avoient eu joyeuses et gayer à l'aller.

Sus la fin de la place rencontrans Son Excellence et sa compagnie, feirent ensemble cris effroyables. Diane luy ayant exposé la deconvenue, comme à son mignon et favorit, tesmoing la devise des croissans d'argent espars par ses accoustrements, requist aide, secours et vengeance, ce que luy fut promis et asceuré. Puis sortirent les nymphes hors la place. Adonc Son Excellence envoye un heraut par devers ceux qui estoient dedens le chasteau, requerant la nymphe ravie luy estre rendue sus l'instant, et, en cas de refus ou delay, les menassant fort et ferme de mettre eux et la forteresse à feu et à sang. Ceux du chasteau feirent response qu'ilz vouloient la nymphe pour soy, et que, s'ilz la vouloient recouvrir, il falloit jouer des cousteaux et n'oublier rien en la boutique. A tant non seulement ne la rendirent à ceste sommation, mais la monterent au plus haut de la tour quarrée en veue de la part foraine. Le heraut retourné, et entendu le refus, Son Excellence tint sommairement conseil avecques ses capitaines. Là fut resolu de ruiner le chasteau et tous ceux qui seroient dedens.

Auquel instant, par le costé droit du bas de la place entrerent, au son de quatre trompettes, fifres et tabours, un estanterol de gens de cheval et une enseigne de gens de pied, marchans furieusement, comme voulans entrer par force

dedans le chasteau, au secours de ceux qui le tenoient. Des gens de pied estoit capitaine le seigneur Chappin Ursin, tous hommes galans, et superbement armés, tant picquiers que harquebousiers, en nombre de trois cens et plus. Les couleurs de son enseigne et escharpes estoient blanc et orangé. Les gens de cheval, faisans nombre de cinquante chevaux et plus, tous en harnois dorez, richement vestuz et enharnachez, estoient conduits par les seigneurs Robert Strossi et Maligni. La livrée du seigneur Robert, de son accoustrement sus armes, des bardes, capparassons, pennaches, panonceaux, et des chevaliers par luy conduits, des trompettes, pages et estaffiers, estoit des couleurs blanc, bleu et orangé. Celle du seigneur de Maligni, et des gens par luy conduits, estoit des couleurs blanc, rouge et noir. Et si ceux de Son Excellence estoient bien et avantageusement montéz et richement accoustreuz, ceux cy ne leur cedoient en rien. Les noms des hommes d'armes j'ay icy mis à leur honneur et louenge.

Le seigneur Robert Strossi.  
Le seigneur de Maligni.  
S. Averso de Languillarre.  
S. de Malicorne le jeune.  
M. Jean Baptiste de Victorie.  
S. de Piebon.  
M. Scipion de Piovene.

S. de Villepernay.  
Spagnino.  
Baptiste, picqueur du seigneur ambassadeur.  
Le cavalador du seigneur Robert.  
Jean Baptiste Altoviti.  
S. de la Garde.

Ces deux derniers ne furent au combat, parce que, quelques jours avant la feste, soy essayans dedens le Thermes de Doctelian avecques la compagnie, au premier fut une jambe rompue, au second le pouce taillé de long. Ces deux bandes donc, entrans fierement en la place, furent rencontrées de Son Excellence et de ses compagnies. Alors fut l'escarmouche attaquée des uns parmy les autres, en bravet honorable, sans toutesfois rompre lances ni espées, les derniers entrez tousjours soy retirans vers le fort, les premiers entrez tousjours les poursuivans, jusques à ce qu'ilz furent près le fossé. Adonques fut tiré du chasteau grand nombre d'artillerie grosse et moyenne, et se refira Son Excellence et ses bandes en son camp : les deux bandes dernieres entrerent dedans le chasteau.

Cette escarmouche finie, sortit un trompette du chasteau, envoyé devers Son Excellence, entendre si ses chevaliers vouloient faire espreuve de leurs vertus en monomachie, c'est à dire homme à homme contre les tenans. Auquel fut respondu que bien volontiers le feroient. Le trompette retourné, sortirent hors le chasteau deux hommes d'armes, ayans chacun la lance au poing et la visiere abbatue, et se poserent sur le revelin du fossé, en face des assaillans, de la bande desquelz pareillement se targerent deux hommes d'armes, lance au poing, visiere battue. Lors, sonnans les trompettes d'un costé et d'autre, les hommes d'armes soy rencontrèrent, piquans furieusement leurs dextriers. Puis, les lances rompues tant d'un costé comme d'autre, mirent la main aux espées, et soy chamaillerent l'un l'autre si brusquement que leurs espées volerent en pieces. Ces quatre retiréz, sortirent quatre autres, et combattirent deux contre deux, comme les premiers, et ainsi consequentement combattirent tous les gens de cheval des deux bandes controverses.

Ceste monomachie parachevée, ce pendant que les gens de pied entretenoient la retraite, Son Excellence et sa compagnie, changeans de chevaux, reprindrent nouvelles lances, et, en troupe, se presenterent devant la face du chasteau. Les gens de pied, sus le flanc droit, couvers d'aucuns rondeliers, apportoient

eschelles, comme pour emporter le fort d'emblée, et jà avoient planté quelques eschelles du costé de la porte, quand du chasteau fut tant tiré d'artillerie, tant jetté de mattons, micrains, potz et lances à feu, que tout le voisinage en redondissoit, et ne voyoit on autour que feu, flambe et fumée, avec tonnoirres horribiques de telle canonnerie. Dont furent contraints les forains soy retirer et abandonner les eschelles. Quelques soudars du fort sortirent souz la fumée, et chargerent les gens de pied forains, de maniere qu'ilz prindrent deux prisonniers. Puis, suyans leur fortune, se trouverent enveloppez entre quelque escadron des forains, caché comme en embuscade. Là, craignans que la bataille ensuivist, se retirerent au trot, et perdirent deux de leurs gens, qui furent semblablement emmenez prisonniers. A leur retraite sortirent du chasteau les gens de cheval, cinq à cinq par ranc, la lance au poing. Les forains de mesmes se presenterent, et rompirent lances en tourbe, par plusieurs courses, qui est chose grandement perilleuse. Tant y a que le seigneur de Maligni, ayant fait passe sans atteinte contre l'escuyer de Son Excellence, au retour le choqua de telle violence qu'il rua par terre homme et cheval. Et en l'instant mourut le cheval, qui estoit un bien beau et puissant coursier. Celuy dudit S. Maligni resta espaulé.

Le temps pendant qu'on tira hors le cheval mort sonnerent en autre et plus joyeuse harmonie les compagnies des musiciens, lesquelz on avoit posé en divers eschaffautz sus la place, comme hautboys, cornetz, sacqueboutes, flutes d'Allemands, doucines, musettes, et autres, pour esjouir les spectateurs par chascune pose du plaisant tournoy. La place vidée, les hommes d'armes tant d'un costé comme d'autre, le S. de Maligni monté sur un genet frais, et l'escuyer sus un autre (car peu s'estoient blessez), laissans les lances, combattirent à l'espée en tourbe les uns parmi les autres, assez felonement, car il y eut tel qui rompit trois et quatre espées : et, quoy qu'ilz fussent couvers à l'avantage, plusieurs y furent desarmés.

La fin fut qu'une bande de harquebousiers forains chargerent à coups d'escouppettes les tenans, dont furent contrainz soy retirer au fort, et mirent pied à terre. Sus ceste entrefaite, au son de la campanelle du chasteau, fut tiré grand nombre d'artillerie, et se retirerent les forains qui pareillement mirent pied à terre, et delibererent donner la bataille, voyans sortir du fort tous les tenans, en ordre de combat. Pourtant prindrent un chacun la picque mornée en poing, et, les enseignes desployées, à desmarche grave et lente se presenterent en veue des tenans, au seul son des fifres et tabours, estans les hommes d'armes en premiere filliere, les harquebousiers en flanc. Puis, marchans oultre encore quatre ou cinq pas, se mirent tous à genouilz, tant les forains que les tenans, par autant d'espace de temps en silence qu'on diroit l'oraison dominicale.

Par tout le discours du tournoy precedent fut le bruit et applausion des spectateurs grand en toute circonférence. A ceste prection fut silence de tous endroits, non sans effroy, mesmement des dames et de ceux qui n'avoient autre fois esté en bataille. Les combattans, ayans baissé la terre, soudain au son des tabours se leverent, et, les picques baissées, en hurlemens espouvantables vindrent à joindre : les harquebousiers de mesme sus les flans tiroient mfatigablement. Et y eut tant de picques brisées que la place en estoit toute couverte. Les picques rompues, mirent la main aux espées, et y eut tant chammillé à tors et à travers qu'à une fois les tenans repoulerent les forains plus de la longueur de deux picques, à l'autre les tenans furent repoulsez jusques

au revelin des tourrions. Lors furent sauvez par l'artillerie tirant de tous les quantons du chasteau, dont les forains se retirerent. Ce combat dura assez longuement. Et y fut donné quelques esraflades de picques et espées, sans courroux toutesfois n'affection mauvaise. La retraite faite tant d'un costé comme d'autre resterent en place, à travers les picques rompues et harnois brisés, deux hommes morts; mais c'estoient des hommes de foin, desquelz l'un avoit le bras gauche coupé, et le visage tout en sang; l'autre avoit un trançon de picque à travers le corps souz la faute du harnois. Autour desquelz fut recreation nouvelle, ce pendant que la musique sonnoit. Car Frerot, à tout son accoustrement de velours incarnat feuilleté de toile d'argent, à forme d'asles de souris chauve, et Fabritio avecques sa couronné de laurier, soy joingnèrent à eux. L'un les admonestoit de leur salut, les confessoit et absolvoit comme gens morts pour la foy; l'autre les tastoit aux goussetz et en la bragette pour trouver la bourse. Enfin, les descouvrans et despoillans, monterent au peuple que ce n'estoient que gens de foin. Dont fut grande risée entre les spectateurs, soy esbabissans comment on les avoit ainsi là mis et jettez durant ce furieux combat.

A ceste retraite, le jour esclarié et purgé des fumées et parfums de la canonnerie, apparurent au mylieu de la place huit ou dix gabions en renc, et cinq pieces d'artillerie sus roue, lesquelles durant la bataille avoient esté posées par les canonniers de son Excellence. Ce qu'estant apperceu par une sentinelle monté sus la haute tour du chasteau, au son de la campanelle fut fait et ouy grand effroy et hurlement de ceux du dedens. Et fut lors tiré tant d'artillerie par tous les endroits du fort, et tant de sciopees, fusées en canon, palles et lances à feu vers les gabions posez, qu'on n'eust point ouy tonner du ciel. Ce nonobstant, l'artillerie posée derriere les gabions tira furieusement par deux fois contre le chasteau, en grand espouventement du peuple assistant. Dont tomba par le dehors la muraille jusques au cordon, laquelle, comme ay dit, estoit de brique. De ce advint que le fossé fut remply. A la cheute, resta l'artillerie du dedens descouverte. Un bombardier tomba mort du haut de la grosse tour; mais c'estoit un bombardier de foin revestu. Ceux du dedens adonques commencerent à remparer derriere ceste bresche, en grand effort et diligence. Les forains ce pendant feirent une mine par laquelle ilz mirent le feu en deux tourrions du chasteau, lesquelz, tombans par terre à la moitié, feirent un bruit horrible. L'un d'iceux brusloit continuellement; l'autre faisoit fumée tant hideuse et epaisse qu'on ne pouvoit plus voir le chasteau.

Verechef fut faite nouvelle batterie, et tirerent les cinq grosses pieces par deux fois contre le chasteau. Dont tomba toute l'escarpe de la muraille, laquelle, comme ay dit, estoit faite de tables et limandes. Dont, tombant par le dehors, fait comme un pont tout couvrant le fossé jusques sur le revelin. Resta seulement la barriere et rempart que les tenans avoient dressé. Lors, pour empescher l'assaut des forains, lesquelz estoient tous en ordonnance au bout de la place, furent jettées dix trombes de feu, canons de fusées, palles, mattons, et potz à feu, et du rempart fut jetté un bien gros ballon en la place, duquel à un coup sortirent trente bouches de feu, plus de mille fusées ensemble, et trente razes. Et couroit l'edit ballon parmy la place, jettant feu de tous costez, qui estoit chose espouventable : fait par l'invention de messer Vincentio, romain, et Francoisque, florentin, bombardiers du Pere Saint. Frerot, faisant le bon compagnon, courut après ce ballon, et l'appellant gueulle d'enfer et teste de Lucifer; mais, d'un coup qu'il frappa dessus avecques un trançon de picque, il se trouva tout

couvert de feu, et crioit comme un enragé, fuyant deçà et delà, et bruslant ceux qu'il touchoit. Puis devint noir comme un Ethiopien, et si bien marqué au visage qu'il y paroïstra encores d'icy à trois mois.

Sus la consommation du ballon fut sonnè à l'assaut, de la part de Son Excellence, lequel, avecques ses hommes d'armes à pied, couvers de grandes larges d'arain doré à l'antique façon, et suivi du reste de ses bandes, entra sus le pont susdit. Ceux du dedens luy feirent teste sus le rempart et barriere. A laquelle fut combatu plus felonement que n'avoit encores esté. Mais par force en fin franchirent la barriere, et entrerent sus le rempart. Auquel instant l'on veit sus la haute tour les armoiries de Sa Majesté, enlevées avecques festons joyeux. A dextre desquelles, peu plus bas, estoient celles de mon seigneur d'Orléans; à gauche, celles de Son Excellence. Qui fut sur les deux heures de nuict. La nymphe ravie fut présentée à Son Excellence, et sus l'heure rendue à Diane, laquelle se trouva en place comme retournant de la chasse.

Le peuple assistant, grans et menuz, nobles et roturiers, reguliers et secu-liers, hommes et femmes, bien au plein esjouis, contens et satisfaits, firent applausement de joye et alaïresse, de tous costez, à haute voix crians et chantans : Vive France, France, France! vive Orléans! vive Horace Farnese! Quelques uns adjousterent : Vive Paris! vive Bellay! vive la coste de Langey! Nous pouvons dire ce que jadis l'on chantoit à la denonciation des jeuz seculares : Nous avons veu ce que personne en Rome vivant ne veit, personne en Rome vivant ne verra.

L'heure estoit jà tarde et opportune pour souper, lequel, pendant que Son Excellence se desarma et changea d'habillemens, ensemble tous les vaillans champions et nobles combatans, fut dressé en sumptuosité et magnificence si grande, quelle pouvoit effacer les celebres banquetz de plusieurs anciens empe-reurs romains et barbares, voire certes la ratine et cuisinerie de Vitellius, tant celebrée qu'elle vint en proverbe, au banquet duquel furent servies mille pieces de poissons. Je ne parleray point du nombre et rares especes des poissons icy serviz, il est par trop excessif. Bien vous diray qu'à ce banquet furent servies plus de cinq cens pieces de four, j'entends patez, tartes et dariolles. Si les viandes furent copieuses, aussi furent les beuvettes nombreuses. Car trente poinsons de vin et cent cinquante douzaines de pains de bouche ne durerent gueres, sans l'autre pain mollet et commun. Aussi fut la maison de mon dit Seigneur Reverendissime ouverte à tous venans, quelz qu'ilz fussent, tout iceluy jour.

En la table premiere de la salle moyenne furent compez douze cardinaux, savoir est :

Le reverendissime cardinal Farnese.

R. C. de Saint Ange.

R. C. Sainte Flour.

R. C. Simonette.

R. C. Rodolphe.

R. C. du Bellay.

R. C. de Lenoncourt.

R. C. de Meudon.

R. C. d'Armignac.

R. C. Pisan.

R. C. Cornare.

R. C. Gaddi.

Son Excellence, le seigneur Strossi, l'ambassadeur de Venise; tant d'autres evesques et prelatz.

Les autres salles, chambres, galleries d'icelluy palais, estoient toutes pleines de tables servies de mesmes pain, vin et viandes. Les nappes levées, pour laver les mains furent présentées deux fontaines artificielles sus la table, toutes ins-

trophiées de fleurs odorantes, avecques compartimens à l'antique. Le dessus desquelles ardoit de feu plaisant et redolent, composé d'eau ardente musquée. Au dessouz, par divers canaux sortoit eau d'Ange, eau de Naphe, et eau Rose. Les graces dites en musique honorable, fut par Labbat prononcée avec sa grande lyre l'ode que trouverez icy à la fin, composée par mon dit Seigneur Reverendissime.

Puis, les tables levées, entrerent tous les seigneurs en la salle majour, bien tapissée et atournée. Là cuidoit on que fust jouée une comédie; mais elle ne le fut parce qu'il estoit plus de minuict. Et, au banquet que mon Seigneur Reverendissime cardinal d'Armignac avoit fait au paravant, en avoit esté jouée une, laquelle plus facha que ne pleut aux assistans, tant à cause de sa longueur et mines bergamasques assez fades, que pour l'invention bien froide et argument trivial. En lieu de comédie, au son des cornetz, hautbois, saqueboutes, etc., entra une compagnie de matachins nouveaux, lesquelz grandement delecterent toute l'assistance. Après lesquelz furent introduites plusieurs bandes de masques, tant gentilzhommes que dames d'honneur, à riches devises et habillemens sumptueux. Là commença le bal, et dura jusques au jour, lequel pendant, mes dits Seigneurs Reverendissimes, Ambassadeurs et autres Prelatz soy retirerent en grande jubilation et contentement.

En ces tournoy et festin je notay deux choses insignes : l'une est qu'il n'y eut noise, debat, dissention ne tumulte aucun; l'autre que, de tant de vaisselle d'argent, en laquelle tant de gens de divers estatz furent serviz, il n'y eut rien perdu n'esgaré. Les deux soirs subsequens furent faits feuz de joye en la place publique, devant le palais de mon dit Seigneur Reverendissime, avecques force artillerie, et tant de diversitez de feuz artificiels que c'estoit chose merveilleuse, comme de gros ballons, de gros mortiers jettans par chacune fois plus de cinq cens sciopes et fusées, de rouetz à feu, de moulins à feu, de nues à feu pleines d'estoiles coruscantes, de sciopes en canon, aucunes pregnantes, autres reciprocantes, et cent autres sortes. Le tout fait par l'invention dudit Vincencio, et du Bois le Court, grand salpétrier du Maine.

## ODE SAPPHICA

R. D. JO. CARDINALIS BELLAY

Mercuri, interpres superum, venusto

Ore qui mandata refers vicissim,

Gratus hos circum volitans et illos,

Præpete cursu,

Adveni sanctis Patribus, senique,

Præsidet qui consilio deorum,

Quem sui spectat soboles Quiritum

Numinis instar.

Die jubar, quod Sequanidas ad undas

Edidit Gallis Italisque mixtim

Diva, quam primum Tiberi tenellam

Credidit Arnus,

Tritonum post hanc comitante turba  
Phocidum celsas subiisse turres,  
Nec procellosum timuisse vidit  
Nereis æquor.

O diem Hetruscis populis colendum,  
Et simul Francis juveni puellam  
Qui dedit, forma, genio, decore,  
Ore coruscam!

Fauste tunc in quos Hymenæe, quos tu  
In jocos Cypri es resoluta! vel quas  
Juno succendit veniente primum  
Virgine tædas!

Ut tibi noctes, Catharina, lætas,  
Ut dies, Errice, tibi serenos,  
Demum ut ambobus, sobolisque fausta es  
Cuncta precata!

Ut deam primo dea magna partu  
Juvit! ut nec defuerit subinde,  
Quartus ut matri quoque nunc per illam  
Rideat infans.

Quartus is, quem non superi dedere  
Galliæ tantum: sibi namque partem  
Vendicat, festisque vocat juventus  
Nostra choreis.

Læta si Franciscum etenim juvenus  
Hunc petat, cui res pater ipse servat  
Gallicas, et cui imperium spondit  
Juppiter orbis:

Provocet divos hominesque: tentet  
Pensa fatorum: fuerit Latinis  
Et satis Tuscis apibus secundos  
Carpere flores.

Nam sibi primos adimi nec ipsæ  
Gratiæ Errici comites perennes,  
Nec sinat raucis habitans Bleausi  
Nympha sub antris.

Nec magis vos, o Latio petitiæ  
Celticis, sed jam Laribus suetæ, et  
Vocibus Musæ, ac patriis canentes  
Nunc quoque plectris.

Et puellarum decus illud, una  
Margaris tantum inferior Minerva,  
Ac Navarræ specimen parentis  
Jana reclamet.

Ne quidem nympha id probet illa, ab imis  
Quæ Padi ripis juvenem secuta est,  
Si Parim forma, tamen et pudicum  
Hectora dextra.

Nec tuos hæc quæ patefecit ignes  
Ignibus præclare aliis Horati,  
Cuncta dum clamant tibi jure partam  
Esse theatra.

Tu licet nostro a genio tributam ob  
Gratiam nil non, Catharina, nobis  
Debeas, nostro ab genio tuoque heic  
Ipsa repugnes,

Spe parum nixis igitur suprema  
Sorte contentis media, faveto,  
Et recens per te in Latios feratur  
Flosculus hortos.

At nihil matrem moveat, quod ipsis  
Vix adhuc ex uberibus sit infans  
Pendulus, nullæ heic aderant daturæ  
Ubera matres?

Nec tamen lac Romulidum parenti  
Defuit: neve heic quiriteris, esse  
Lustricas nondum puero rogatum  
Nomen ad undas,

Nominis si te metus iste tangit,  
Sistere infantem huc modo ne gravere,  
Dique, divæque hunc facient, et omnis  
Roma Quirinum.

# EPISTRE DE MAISTRE FRANÇOIS RABELLAYS

*Homme de grans lettres grecques et latines*

A JEHAN BOUCHET

TRAICTANT DES YMAGINATIONS QU'ON PEUT AVOIR

ATTENDANT LA CHOSE DESIRÉE

L'espoir certain et parfaite assurance  
De ton retour plein de resjouissance,  
Que nous donnas à ton partir d'icy,  
Nous a tenu jusques ore en souley  
Assez fascheux, et tres grievé ancolye,  
Dont nos espritz, tainets de merencolie,  
Par longue attente et vehement desir,  
Sont de leurs lieux esquelz souloient gesir  
Tant deslochés et haultement raviz  
Que nous cuidons et si nous est advis  
Qu'heures sont jours, et jours plaines années,  
Et siecle entier ces neuf ou dix journées :  
Non pas qu'au vray nous croyons que les astres,  
Qui sont reiglez, permanans en leurs atres,  
Ayent devoyé de leur vray mouvement,  
Et que les jours telz soient asseurement  
Que cil quant print Josué Gabaon,  
Car ung tel jour depuis n'arriva on,  
Ou que les nuyctz croyons estre semblables  
A celle là que racontent les fables  
Quant Jupiter de la belle Alcmena  
Fist Hercules, qui tant se pourmena.  
Ce ne croyons, ny n'est aussi de croire  
Et toutesfois, quant nous vient à memoire  
Que tu promis retourner dans sept jours,  
Nous n'avons eu joye, repos, séjours,  
Jepuis que fut ce temps prefix passé,  
Que nous n'avons les momens compassé,  
Et calculé les heures et mynutes,  
En t'attendant quasi à toutes meutes.  
Mais quant avons si longtemps attendu,

EPISTRE A J. BOUCHET

605

Et que frustrez du desir pretendu  
Nous sommes veuz, lors l'ennuy tedieux  
Nous a renduz si tres fastidieux  
En nos esprits que vray nous apparoist  
Ce que vray n'est, et que nos sens ne croit,  
Ny plus ne moins qu'à ceux qui sont sur l'eau,  
Passans d'un lieu à l'autre par basteau,  
Il semble advis, à cause du rivage  
Et des grans floz, les arbres du rivage  
Sé remuer, cheminer et danser,  
Ce qu'on ne croyt et qu'on ne peult penser.

De ce j'ay bien voulu ta seigneurie  
Asçavanter, qu'en ceste resverie  
Plus longuement ne nous vueilles laisser ;  
Mais quant pourras bonnement delaisser  
Ta tant aimée et cultivée estude,  
Et differer ceste sollicitude  
De litiger et de patrociner,  
Sans plus tarder et sans plus cachiner  
Apreste toy promptement, et procure  
Les tallonniers de ton patron Mercure,  
Et sus les vents te metz alegre et gent ;  
Car Eolus ne sera negligent  
De t'envoyer le bon et doux Zephyre,  
Pour te porter où plus on te desire,  
Qui est céans, je m'en puis bien vanter.  
Ja (ce croy) n'est besoing t'assavanter  
De la faveur et parfaite amitié  
Que trouveras : car presque la moitié  
Tu en congneuz quand vins dernièrement,  
Dont peuz la reste assez entierement  
Conjecturer comme subsecutoire.

Ung cas y a, dont te plaira me croire,  
Que quant viendras, tu verras les seigneurs  
Mettre en oubly leurs estatz et honneurs  
Pour te cherir et bien entretenir.  
Car je les oy tester et maintenir  
Appertement, quand escheoit le propos,  
Qu'en Poictou n'a, ny en France, suppos  
A qui plus grant familiarité  
Veullent avoir, ny plus grant charité.

Car tes escritz, tant doux et meliflues,  
Leur sont, au temps et heures superflues  
A leur affaire, un joyeux passetemps,  
Dont deschasser les ennuytz et contemps  
Peuvent des cœurs, ensemble prouffiter  
En bonnes mœurs, pour honneur meriter.  
Car, quant je lis tes euvres, il me semble  
Que j'apperçoy ces deux points tous ensemble  
Esquelz le pris est donné en doctrine,

C'est assavoir, douceur et discipline.  
 Par quoy te prie et sermons de rechief  
 Que ne te soit de les venir veoir grief.  
 Si eschapper tu puis en bonne sorte,  
 Rien ne m'escrrips, mais toy mesmes apporte  
 Ceste faconde et eloquente bouche  
 Par où Pallas sa fontaine desbouche  
 Et ses liqueurs castallides distille.  
 Ou, si te plaist exercer ton doux style  
 A quelque traict de lettre me rescrire,  
 En ce faisant feras ce que desire.  
 Et toutesfoys aye en premier esgard  
 A l'appriuer, sans estre plus esguard,  
 Et venir veoir ici la compagnie,  
 Qui de par moy de bon cueur t'en supplie.  
 A Ligugé, ce matin, de septembre  
 Sixiesme jour, en ma petite chambre,  
 Que de mon lict je me renouvellais,

Ton serviteur et ami

RABELLAYS.

## EPISTRE RESPONSIVE

### DUDICT BOUCHET AUDICT RABELAIS

CONTENANT

LA DESCRIPTION D'UNE BELLE DEMEURE

ET LOUANGES DE MESSIEURS D'ESTISSAC

Va, lettre, va, de ce fascheux Palais,  
 Te presenter aux yeux de Rabelays.

Le promettre est on pouvoir des humains,  
 Mais le tenir n'est tousjours en leurs mains.  
 Car advenir peut tel cas sans finesse  
 Qu'on ne scauroit accomplir sa promesse,  
 Et mesmement à moy, qui subject suis  
 A plusieurs gens, veu l'estat que j'ensuis.  
 Cecy t'escris à ce qu'on ne m'accuse  
 De menterie, et à toy je m'excuse,  
 Seigneur tres cher, l'un de mes grands amys,  
 Du brief retour lequel j'avois promis.  
 Car si n'estoit le labeur de pratique  
 Auquel pour vivre il fault que je m'applique,  
 De trois jours l'un irois veoir Ligugé,  
 Et pour m'induire à ce maints arguz j'é.

Le premier est le lieu tant delectable,  
 De toutes pars aux nymphes tres sortable :  
 Car d'une part les Nayades y sont  
 Dessus le Clan, douce riviere, où font  
 Cheres tres grans avecques les Hymnides,  
 Se gaillardans es prez verdz et humides.  
 Après y sont, par les arbres et boys,  
 Autres qui font resonner hault leur voix,  
 C'est assavoir, les silvestres Driades  
 Portans le verd, et les Amadriades,  
 Et davantage, Oréades aux mons,  
 Dont bien souvent on oyt les doux sermons :  
 Et puis après les gentilles Nappées,  
 Qui rage font, par chansons decouppées,  
 De bien chanter aux castellins ruisseaux  
 Par les jardins nourrissans arbrisseaux.

Et lors qu'Aurore est en son appareil,  
 Pour denoncer le lever du soleil,

En cheminant sous les verdoyans ombres,  
 Pour oublier les ennuyeux encombres,  
 Tu puis ouyr des nymphes les doux chaus,  
 Dont sont remplis boys, boucages et champs.

Et qui voudra prier Dieu (ce que prise),  
 On trouvera la tres plaisante eglise  
 Où saint Martin fit habitation  
 Par certain temps, en contemplation,  
 Et où deux mors par fureur et tempeste,  
 Resuscités furent à sa requeste.

Aprés y sont les bons fruitz et bons vins,  
 Que bien aymons entre nous Poictevins.

Et le parfait, qu'il ne fault qu'on resecque,  
 C'est la bonté du reverend evesque  
 De Maillezays, seigneur de ce beau lieu,  
 Partout aymé des hommes et de Dieu,  
 Prelat devot, de bonne conscience,  
 Et fort sçavant en divine science,  
 En canonique, et en humanité,  
 Non ignorant celle mondanité  
 Qu'on doit avoir entre les roys et princes,  
 Pour gouverner villes, citez, provinces.

A ce moyen, il ayne gens lettrez  
 En grec, latin et françois, bien estrez  
 A diviser d'histoire ou theologie,  
 Dont tu es l'un : car en toute clergie  
 Tu es expert. A ce moyen te print  
 Pour le servir, dont tres grant heur te vint.  
 Tu ne pouvois trouver meilleur service  
 Pour te pourvoir bien tost de benefice.

Aussi est-il de noble sang venu :  
 Ses peres ont (comme il est bien congneu)  
 Tres bien servy jadis les roys de France,  
 En temps de paix, de guerre et de souffrance.  
 Et tellement que leur nom de Slissac  
 On ne sçauroit par oubly mettre à sac.  
 Leurs nobles faictz militaires louables  
 Si demourront au monde pardurables.

Du sien nepveu les vertuz et les mœurs  
 Augmenteront leurs immortelz honneurs,  
 Car, pour parler au vray de sa personne,  
 Onc je n'en vy mieulx aux armes consonne,  
 Parce qu'il est chevalier tres hardy,  
 De corps, de bras et jambes bien ourdy,  
 Moien de corps, et de la droicte taille  
 Que les vouloit Cesar en la bataille.  
 En son aller il est tout temperé,  
 En son parler et maintien, moderé,  
 Tant bien orné d'eloquence vulgaire  
 Qu'il est partout estimé debonnaire.

Et, quant à moy, encore suis honteux  
 Du bon recueil si franc et non douteux  
 Que ces seigneurs me feirent de leur grace,  
 Presens plusieurs, voire en publique place,  
 Et au privé, dont les cornes d'honneur  
 Prins de Moyse, et presage en bon heur.  
 Non seulement me feirent telle chere,  
 Mais tous leurs gens, qui est relique chere :  
 Car le penser de ce tant bon recueil  
 Me fait ouvrir l'intellectuel œil,  
 Pour mediter qu'en telle seigneurie  
 A plus d'honneur, hors toute flaterie,  
 Plus de douceur et plus d'humilité  
 Cent mille fois qu'en la rusticité  
 Des palatins et gros bourgeois de ville,  
 Dont l'arrogance est tant facheuse et vile,  
 Et leur cuider si tres presumptueux  
 Qu'on ne peut veoir entre eulx les vertueux;  
 Qui fait congnoistre en grosse compaignée  
 Les gens de bien et de bonne lignée.

Or pense donc, tant devot orateur,  
 Que rien de moy n'a esté detenteur  
 De retourner veoir le tien hermitage,  
 Fors seulement le petit tripotage  
 De plaictz, proces et causes que conduys  
 De plusieurs gens, où peu je me desduys.  
 Mais contrainct suis le faire pour le vivre  
 De moy, ma femme et enfans. Car le livre  
 D'ung orateur, ou son plaisant diviz  
 Mieux aimerois, ainsi te soit adviz.

Plus n'en auras, fors que me recomande  
 Treshumblement a la tresnoble bande  
 De ces seigneurs dont j'ay dessus escript,  
 En suppliant le benoist saint Esprit  
 Qu'à tous vous donne et octroye la vie  
 Du vieil Nestor, en honneur, sans envie,  
 Et que tousjours puissions leur grace avoir,  
 Et bien souvent par epistres nous veoir.

C'est de Poictiers, le huitiesme septembre,  
 Lorsque Titan se mussoit en sa chambre,  
 Et que Lucine ung peu se desbouchoit,

Par le tout tien serviteur

JEAN BOUCHET.